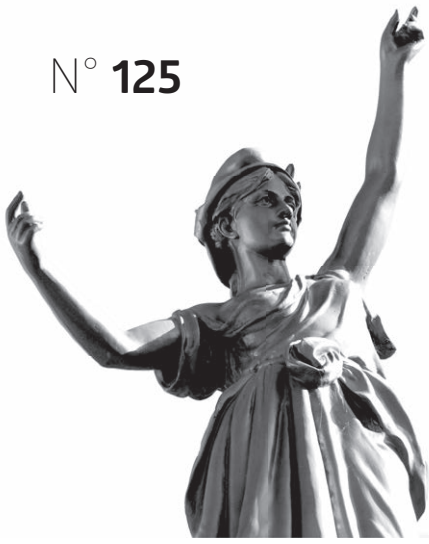


N° 125



# L'Écho du Tescou



Bulletin municipal d'information | Août 2015

## Forum des **Salvagnac** associations

Allées Jean Jaurès Salle Omnisports si pluie

**Sam 29 août 2015**  
**15h - 19h**

Animations · Présentations des activités · Inscriptions

18h30

**Apéro  
tapas**

offert par le Comité des fêtes

19h00

**Marché  
gourmand**

pique nique  
bancs et tables sur place

21h30

**Cinéma  
en plein air**

proposé par Lumen & Co  
Jardin du couvent

**Sommaire**

Le mot du maire.....	p 2
Conseil municipal du 17 juin 2015.....	p 3

**Enfance**

Infos periscolaires.....	p 8
Première rentrée.....	p 9
L'association ELANS.....	p 10
Les Galopins.....	p 10

**Vie publique, sociale et économique**

L'ancienne Gendarmerie.....	p 11
Loi réouverture exceptionnelle inscription 2015.....	p 12
Plafond de ressources CMUC) et ACS.....	p 12

**Culture**

Le mot de la bibliothèque.....	p 13
La vierge au serpent.....	p 13
Conférence « Alzheimer, les aidants aux portes de la souffrance ».....	p 14
Hommage.....	p 15

**Sports et loisirs**

Les activités physiques et sportives après 60 ans.....	p 16
L'association APPMA.....	p 17
Auto cross.....	p 17
Ball Trap.....	p 18
La Pétanque Salvagnacoise.....	p 18
Le Conservatoire de l'Outillage.....	p 19
Vox Musica.....	p 19
Le souvenir Français.....	p 20
Le vide grenier de AMIS GV.....	p 20
Les dragons salvagnacois.....	p 21
Le taï chi chuan.....	p 32
Les Ateliers de Gaïa.....	p 23
Lumen&Co.....	p 23
Je dis loisirs.....	p 23
Thé Dansant.....	p 23
Le Galetas.....	p 24
Agenda des manifestations.....	p 25

**Vie pratique..... p 26****L'Écho du Tescou n° 125**

Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac Parution trimestrielle  
mairie.salvagnac@wanadoo.fr

**Directeur de publication**

Bernard Miramond

**Les membres du comité**

Régine Added, Mireille Brunwasser,  
Frédérique Massat, Antoinette Pradier,  
Marie-Claude Soleil et Bernard Villaret

**Avec la participation  
des secrétaires de Mairie**

Claire Balbeura et Nicole Lutsen

**Ont contribué à ce numéro**

Jean-Claude Bourgeade, Jean Farenq,  
Jacques Le Jouan, Cyril Maddalena,  
Margaux Ollivier, Geneviève Spaak,  
Marie-Pierre Terral, Pascal Viaud

**Mise en page**

Tim Bastian

# Le mot du Maire



Malgré un début d'été en mode canicule, les associations salvagnacoises ont fait souffler, sur notre commune, ces jours derniers, un air de fête et de vacances.

Nous aurons l'occasion de les remercier mais aussi de découvrir les activités de chacune d'entre elles lors du Forum des Associations le 29 août prochain et mettre à l'honneur tous les bénévoles qui œuvrent pour humaniser notre quotidien et dynamiser notre commune.

Pendant ce temps, nos parlementaires travaillent : à l'issue de la commission mixte paritaire du 16 juillet 2015, l'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté le projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe).

La mesure phare de cette loi est la réduction du nombre de régions de 22 à 13 pour être plus grandes et plus fortes. Elles sont dotées de compétences accrues : Développement économique, Service public de l'emploi, tourisme, transport y compris le transport scolaire.

Pour ce qui concerne les com-

munautés de communes, le seuil minimal de population devra passer de 5 000 à 15 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce seuil pourra être adapté en fonction de certains critères notamment la densité de population. Il devrait être pour notre communauté de communes d'environ 9 560 habitants. Notre première fusion avec la communauté de communes Vère Grésigne initiée en 2013 n'est pas encore terminée qu'il faut déjà remettre l'ouvrage sur le métier. Souhaitons que cette nouvelle organisation territoriale tienne compte et se soucie avant tout des bassins de vie et du service à la personne comme le préconise la loi plutôt que d'arithmétique ou d'amitiés politiciennes.

La rentrée scolaire se prépare, les travaux d'agrandissement de la cour n'ont pu être réalisés pendant les vacances scolaires comme prévu en raison de manque de disponibilités des entreprises. Ils se dérouleront pendant les vacances de Toussaint du 19 au 30 octobre. Je voudrais ici saluer le travail de la commission des Affaires Scolaires et le personnel municipal qui ont œuvré une partie de l'été pour que cette rentrée et l'accueil des 189 élèves inscrits se passent dans les meilleures conditions possibles.

*Bernard Miramond*

# Réunion du conseil municipal du mercredi 17 juin 2015

L'an deux mille quinze, le dix sept juin à 21h les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux art. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## Étaient présents :

M. BALARAN Roland  
M. BOULZE Bernard  
Mme BRUNWASSER Mireille  
M. GERAUD Yves  
Mme GERMA-LOUBET Candie  
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie  
Mme LAGARRIGUE Christel  
M. LECOMTE Olivier  
Mme MASSAT-PETER Frédérique  
M. MIRAMOND Bernard  
Mme PRADIER Antoinette  
M. RAYMOND Yves  
M. SEGUIGNES Yannick  
M. VILLARET Bernard

## Étaient absents :

néant

## Secrétaire de séance :

Mme MASSAT-PETER Frédérique

## PREALABLES

**Le Maire demande l'approbation du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal :**

M. Yves Raymond rappelle qu'il n'est pas d'accord pour que le compte rendu du conseil municipal soit publié dans l'Écho du Tescou avant d'avoir été validé par le conseil municipal : M. le Maire répond qu'il en a toujours été ainsi.

M. Y. Raymond voudrait que ses propos soient précisés :

Questions diverses 1 sur le recensement : *Sans remettre en cause les données du recensement de 2015 qui appartiennent à l'équipe qui a recensé, Yves Raymond note que les chiffres de 2005 sont partiels et donc inexacts. La population légale en 2005 était de 1009 habitants. A partir du 1er janvier 2015, la population légale est de 1149 habitants. Elle se répartit en population municipale: 1123, comptés à part: 26. Ces données sont issues des données INSEE qui sont reçues en Mairie tous les ans au mois de décembre pour officialiser les populations légales prises en compte pour l'attribution des dotations aux communes. Yves Raymond demande que l'on se réfère à ces données officielles.*

Questions diverses. 7. *M. Y. Raymond signale que le véhicule immatriculé au Royaume Uni, stationné depuis plusieurs mois devant l'ancien garage, représente une gêne importante pour les riverains et les usagers de la route.*

M. le Maire précise que la gendarmerie fait des recherches pour en retrouver le propriétaire car il y a obligation de l'informer avant de le faire enlever en fourrière. S'ils n'aboutissent pas, l'enlèvement sera à la charge de la mairie.

**Le CR du Conseil Municipal du 09 avril 2015 est approuvé à la majorité, un contre, une abstention.**

**En préambule, Monsieur le Maire donne la parole à Mme Brunwasser, Adjointe au Maire, qui souhaite faire une déclaration :**

*« Je souhaite intervenir sur un sujet qui anime tristement le village depuis quelques jours et apporter des éclaircissements sur la situation occasionnée par l'envoi et la diffusion d'un mail. Ce mail qui était destiné à l'équipe de la majorité du Conseil Municipal a été transmis par erreur à l'ensemble des membres du Conseil.*

*Certains, qui n'étaient normalement pas destinataires de ce message, se sont empressés de le publier créant ainsi un climat de suspicion dans le village et occasionnant des réactions tant orales qu'écrites.*

*Je vais donc reprendre les faits abordés dans ce message et notamment la question des loyers. Le percepteur nous adresse régulièrement un état des règlements des sommes dues à la commune.*

*Ces règlements concernent :*

- › Le loyer des particuliers habitants dans des logements communaux
- › Les loyers des commerces installés dans des bâtiments communaux



► *› L'assainissement*

*› La cantine scolaire et la garderie*

*Nous gérons l'argent public avec la plus grande rigueur et lorsqu'il y a un retard de paiement, nous faisons des relances. Effectivement, comme il est écrit dans ce document interne, nous constatons que des loyers ne sont pas payés régulièrement par certains locataires dont l'identité n'a, à aucun moment, été précisée.*

*Ceci étant dit, je reviens à ce document qui est un document interne à une équipe, envoyé d'une boîte mail personnelle et pas de la mairie. L'élu qui utilise ou communique un document non officiel, qui lui a été adressé par erreur, commet un acte indigne. Lorsque vous voyez une personne perdre son porte-monnaie, vous le lui rendez. Vous ne le gardez pas, vous ne prenez pas l'argent qui est à l'intérieur. Chaque élu doit exercer sa fonction avec loyauté. La confidentialité des échanges est un principe cardinal du respect des personnes.*

*Il faudra bien un jour respecter les citoyens qui ont démocratiquement choisi une équipe plutôt qu'une autre. Manipuler des documents, se servir de personnes comme de boucs émissaires ne relève pas de la probité exigée par la fonction d'élu.*

*Deux personnes se sont adressées au maire pour obtenir des excuses de la part de ceux qui avaient diffusé ces informations et elles ont raison. Je demande aux membres concernés de l'opposition de faire des excuses à ces deux personnes ainsi qu'à Madame Massat, afin de rétablir un peu de dignité dans les relations.*

*Concernant le commerce local, la commune a toujours été ferme dans ses positions : soutenir le commerce, l'accompagner au mieux de ses possibilités dans le respect de l'intérêt général. Ainsi, nous mettons gracieusement à disposition du Café des Sports l'espace public extérieur ainsi que les tables et les bancs qui s'y trouvent.*

*L'épicerie VIVAL a demandé à la mairie de financer l'agrandissement de son commerce. La mairie a accepté de contracter un prêt de 54 000€ à cet effet dont les remboursements ne seront qu'en partie, couverts par le loyer. L'épicerie VIVAL paye actuellement 274,30€ de loyer mensuel. Les remboursements d'un prêt sur 15 ans s'élèveront à 364€ par mois. Ce qui fait un total de 638,30€ mensuel.*

*La mairie va proposer un loyer d'environ 500€ à l'épicerie VIVAL pour lui donner toutes les chances de poursuivre son activité dans les meilleures conditions possibles.*

*Par ailleurs, sur les 19 fournisseurs alimentaires de la cantine scolaire de l'école publique CANTA GREHL, l'épicerie VIVAL est le 3<sup>e</sup> fournisseur avec 5 768,35€ d'achats fait en 2014. Notre attitude est inchangée en 2015, la mairie dépense en moyenne 535,14€ par mois à l'épicerie VIVAL. Autant dire*

*que le soutien est total et sans équivoque.*

*Concernant le magasin de fleurs FLEURETTE qui illumine nos allées, nous avons dépensé 5 948,38€ pour son installation et le loyer est de 136€. Il faudra donc près de 4 ans de loyers pour couvrir nos dépenses. Il est évident que nous faisons tous nos achats de fleurs, bouquets, bouquets de mariages, gerbes chez Fleurette.*

*Nous avons dépensé 648,38€ dans ce commerce en 2014 et continuons dans ce sens en 2015. A Fleurette aussi, nous apportons un soutien absolu et indiscutable.*

*Il en est de même pour la boulangerie « Le Fournil Salvagnacois ».*

*En conclusion, je demande solennellement et fermement aux personnes qui se sont plaintes au maire par oral et par écrit, d'avoir une attitude responsable, de respecter le travail de l'équipe municipale qui ne cesse d'agir pour le bien de la collectivité et de ses commerçants en particulier. Je leur suggère d'avoir un minimum de reconnaissance pour le soutien qui leur est apporté et de faire preuve de plus de discernement à l'avenir.*

*Je souhaite que cette déclaration soit annexée au prochain compte-rendu de Conseil Municipal, avec l'accord des élu-e-s. »*

Ce texte reçoit l'approbation de la majorité du conseil.

Monsieur le Maire rappelle que les élections municipales sont terminées et qu'il trouve ce procédé déplorable car il a dû intervenir auprès des maires de la Communauté de Communes qui eux aussi avaient été destinataires de ce courriel. Monsieur Yannick Séguignes souligne qu'un courrier qui n'atterrit pas dans la bonne boîte à lettres doit être rendu à son destinataire, sans avoir été ouvert auparavant et encore moins divulgué.

Monsieur le Maire donne la parole à des personnes présentes dans le public.

La première exprime son inquiétude par rapport à l'installation de commerce associatif dans la commune, sur la zone des Sourigous. M. le Maire rappelle la volonté du conseil municipal de privilégier le commerce au centre du village.

La seconde personne demande au conseil municipal d'être accompagnée pour la constitution et la présentation du dossier de mise en conformité pour l'accès aux personnes handicapées pour les deux salons de coiffure dans la grand rue : M. le Maire répond que c'est tout à fait possible en se servant du travail fait pour les bâtiments communaux.

M. Yves Raymond demande à enregistrer la séance : M. le Maire sollicite une demande écrite pour le prochain conseil municipal, sachant que tout enregistrement devra rester archivé à la mairie.

## 1 | Rapport de la commission des travaux

### Travaux à l'école

M. B. Villaret présente des plans pour le projet d'agrandissement de la cour de l'école primaire, des sanitaires, des parkings ainsi que les voies d'accès. Ce projet a été élaboré à partir de ceux de la CAUE et de la SEM 81 qui ont défini des pôles : maternelle, primaire, restauration et accueil. Les déblais seront utilisés pour aplanir le terrain de foot de l'école et pour constituer un amphithéâtre de verdure.

Les devis obtenus permettent d'estimer le coût des travaux à 136 664 euros, le prix du terrain acquis pour cet agrandissement étant de 80 000 euros. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, de la Région et du Département pour un montant de 78 000€.

Les travaux devraient démarrer au début des vacances d'été.

Une ligne de trésorerie de 140 000 euros est nécessaire pour démarrer les travaux en attendant l'arrivée des subventions. Différentes banques sont consultées.

*Voté à la majorité, un contre*

### Travaux d'agrandissement de l'épicerie Vival

L'entrée sera déplacée côté rue avec une rampe d'accès pour les personnes handicapées, une porte à ouverture automatique ce qui va permettre d'agrandir l'espace de vente, faire des sanitaires. L'électricité va être révisée. L'entreprise choisie va effectuer les travaux pour un total de 48 496 euros amortis par une augmentation du loyer à 500 euros par mois. Financement par un prêt sur 15 ans à la Caisse d'épargne à 2,49 %.

*Voté à la majorité, une abstention*

## 2 | Garderie

Mme M. Brunwasser propose une augmentation progressive des tarifs afin de se mettre en adéquation avec ceux pratiqués par la communauté de communes quand celle-ci aura la compétence des écoles soit passer de : 15 à 20 euros par enfants et 21 à 26 euros par famille et par période scolaire, c'est-à-dire de vacances à vacances, soit pour 2 mois en moyenne.

*Voté à l'unanimité*

## 3 | Conventions et subventions aux associations

M. O. Lecomte, adjoint à la commission vie associative rend compte du travail réalisé lors de la réunion avec les associations le 10 juin 2015 en vue de la préparation du forum des associations le samedi 29 août.

La commission a travaillé sur les bilans de chaque association pour privilégier celles qui contribuent à l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires, celles qui réussissent à avoir d'autres sources de revenus que les seules subventions.

Association	Subvention 2014	Subvention demandée	Subvention proposée 2015
Art Culture et Tradition en Pays Salvagnacois	250	250	250
Dragons Basket Club Salvagnacois	250	755	755
ELANS	350	350	350
Cinécran	250	250	250
Auto cross	1000	1500	1000
AMIS	500	500	500
Je dis loisirs	150		150
Pétanque Salvagnacoise	800	800	800
Vox Musica	2000	3000	2000
Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois	600	700	700
Rives Tescou Football Club	1900	1900	1900
Places en Fête	2500	3000	2500
Comité des Fêtes	4600	4600	4600
Association Culturelle (bibli)		350	350
Familles Rurales centre de loisirs		250	
Amicale des Sapeurs Pompiers	500		500
Prévention routière	50		50
Caisse coopérative Canta Grelh	750		750
Auto cross pour le Rallye des Côtes de Tarn	600		

► Le feu d'artifice est financé par le budget municipal chapitre « fêtes et cérémonies » Il pourrait en être de même pour la demande faite pour l'organisation de l'auto cross. M. R. Balaran précise que le rallye entraîne une dégradation importante des voiries et qu'il pourrait n'être autorisé que sur les départementales entretenues par le conseil départemental, comme dans beaucoup d'autres communes.

Subventions proposées aux associations : 17 655 euros sur les 18 000 euros prévus au budget 2015. Il est décidé de ne rien verser à l'association Familles Rurales car l'intervention proposée concerne plusieurs communes et seule celle de Salvagnac est sollicitée : en suspens.

Il est prévu de demander aux pompiers d'intervenir sur des actions de prévention pour les Nouvelles Activités Périscolaires.

*Voté à l'unanimité*

Travail de la commission sur la rédaction des conventions pour le prêt de salles communales : des modèles ont été rédigés afin de clarifier les contrats en cours ou à venir pour l'utilisation régulière ou occasionnelle des salles. Ces contrats seront signés et renouvelés chaque année avec un chèque de caution et la vérification des clefs.

Discussion autour de la consommation d'électricité de la salle omnisport, être vigilant sur les oublis.

## 4 | Annulation de titres

Il est décidé d'annuler des restes à recouvrer par le trésor public par des habitants de Salvagnac qui ont déménagé et sont introuvables depuis plusieurs années soit 1146,12 euros.

## 5 | Admission en non valeur

Diverses dettes sont à annuler du budget communal pour un montant de 843,70 euros. 2 raccordements à l'assainissement ont été facturés à tort pour un montant de 213,57 euros : annulé.

8 000 euros sont à abonder par décision modificative au budget assainissement du compte 6152 Entretien et Réparation.

*Voté à l'unanimité*



DR

## 6 | Voirie

M. R. Balaran fait le bilan de tous les travaux réalisés depuis le CM du 9 avril 2015 et explique comment l'ensemble des voiries seront servies d'une année sur l'autre par les services de la communauté de commune. Il est signalé une zone dangereuse sur la route de Saint Martin due à la présence de gravillons.

## 7 | Achat, vente de biens immobiliers

### Maison Faure

Un agent immobilier a fourni une estimation à 85 000 euros, le terrain fait 8000 m<sup>2</sup> : il est prévu de conserver une bande de terrain pour l'agrandissement du terrain de foot et de modifier le permis de construire pour qu'il ne soit plus réservé à une activité sportive.

### Immeuble Adami

En cours d'estimation. L'agent immobilier conseille de le vendre en plateau car plus d'acquéreurs potentiels.

*Mise à la vente de ces biens votée à l'unanimité*

### Chemin de Battut

[M. R. Balaran sort de la salle du conseil]

La mairie se propose d'acheter à l'indivision Balaran une bande de terrain d'environ 1 200m<sup>2</sup> pour le passage du sentier qui relie le village aux Sourigous pour un montant de 1120 euros. Il se situe en bordure de la D999 et permettra de rendre le sentier village-Sourigous passant par le Battut entièrement implanté sur le domaine public en remplacement de la convention actuelle. Il donnera accès au parking de la base des Sourigous où la communauté de commune prévoit d'établir une aire de covoiturage et d'y déplacer l'arrêt du bus. Elle en assurera l'entretien et assurera également les travaux du passage sous la D999 afin de pouvoir y passer à pied sec.

*Voté à l'unanimité*

## 7 | Questions diverses

7.1 | Il est décidé de valider les statuts de la communauté de commune à l'unanimité

7.2 | Il est fait un point sur les travaux de voirie pour l'installation de la déchetterie Trifyl qui serviront également pour l'accès au garage prévu sur la zone de Dourdoul.

7.3 | Sur la commune des Barrières, il est prévu de déplacer le panneau d'entrée de village de 200m avant le chemin Joulbert de façon à permettre de rester dans les normes de sécurité pour les distances de visibilité pour la sortie des chemins privés (45m pour une vitesse de 50km/h).

*Voté à l'unanimité*

7.4 | L'association Entre Nous demande la location de la salle omnisport pour l'organisation d'une série d'animations dont des vides greniers

*Refusé à l'unanimité car les associations de la commune sont prioritaires.*

7.5 | M. Y. Raymond fait part de l'installation par l'Office du Tourisme d'une carte de circuit de VTT suivant les tracés de circuit de randonnées pédestres sur la commune, derrière le panneau électronique sur les allées. Des kits de réparation de VTT seront mis à dispositions à l'office de tourisme de Salvagnac dont l'ouverture est prévue le 18 juin 2015 jusqu'à mi septembre : accueil du mardi au samedi ainsi que le dimanche matin où un apéritif de bienvenue sera offert aux nouveaux arrivants touristes.

### Tour de table :

› Mmes M. Brunwasser et R. Added ont participé au congrès de l'association des maires du Tarn à propos des communes nouvelles. Les petites communes sont largement incitées financièrement à se regrouper avant la fin 2015. Elles bénéficieraient de dotations plus importantes sachant que l'enveloppe des dotations globales de l'état ne variera pas !

› Des membres de la commission des affaires scolaires ont animé une réunion à propos de la cantine de l'école dont l'objectif était de proposer la constitution d'un comité pour travailler la question d'une augmentation progressive de produits locaux et de produits biologiques (1 % actuellement). Les élus et la cuisinière sont intégrés au comité. Sur une quarantaine de personnes présentes à cette réunion, 11 se sont inscrites pour constituer le comité.

› Mme M. Brunwasser et M. B. Villaret ont rencontré des

délégués de centres mutualistes pour continuer à travailler sur le projet de mutuelle communale.

› Le comité internet poursuit son travail sur le site internet de la commune : le cahier des charges est finalisé, le comité travaille avec le prestataire sur la partie graphique.

› M. le Maire informe que le permis de construire du terrain des Barrières est prévu à la signature pour fin juin 2015.

› M. R. Balaran nous informe que la commune va bénéficier de l'installation de nouveaux compteurs ERDF Linky entièrement automatisés en 2018. Ces compteurs sont fabriqués à Cahors et seront gratuits.

› Pour le cimetière : un drain a été posé et le trou dans le mur réparé.

› Il reste des regards à placer dans la rue Gérard Roques sur le réseau d'assainissement pour éviter la remontée d'odeurs.

› M. Y. Séguignes demande la raison pour laquelle le poteau électrique renversé dans le village sur la départementale n'est pas réparé. M. le Maire répond qu'il appelle régulièrement le service EDF afin qu'ils interviennent.

› Mme R. Added fait le compte rendu de la réunion pour le forum des associations

› Mme C. Lagarrigue signale que l'école a besoin de 6 heures supplémentaires pour la garderie de l'école car il y a un problème de surnombre d'enfants le matin à 8h30 et à midi.

› Mme M. Huan nous informe que le poste de coordinatrice responsable périscolaire sera renouvelé dans le cadre d'un CDD de un an à partir de septembre 2015.

› Mme A. Pradier signale que les marches de l'église s'effritent : M. le Maire informe qu'une réflexion sur les sanitaires est en cours. Les travaux iront de pair.

› M. B. Boulze pose la question des emprunts pour les travaux de l'école : M. le Maire répond qu'ils ne sont pas effectifs, simplement dans l'attente des subventions et de vente de biens immobiliers.

› M. Y. Raymond rappelle le vernissage le 3 juillet de l'exposition Art en Pays Salvagnacois d'Allen Painter.

*Le Maire lève la séance à oohoo.*

# ENFANCE



La rentrée scolaire approche ! Nous en profitons pour vous dire quelques mots sur les projets qui nous ont occupés cet été et sur les quelques changements à venir :

› Tout d'abord le **changement de zone**. Nous quittons la zone A et intégrons la **zone C** qui comprend l'Île-de-France et Midi-Pyrénées pour nous mettre en cohérence avec la loi relative à la délimitation des nouvelles régions.

› Les employés communaux ont équipé la partie haute de l'école de **nouveaux WC**, inutile de préciser que ces travaux étaient plus que nécessaires !

› Le couloir des 2 classes du bas fait peau neuve : reprise des murs, **peintures**, **nouveaux rideaux** dans les classes, un vent de fraîcheur souffle sur l'aile gauche du préau !

› Le projet de **réaménagement des abords de l'école** a reçu un avis favorable de la part de la Région, du Département et de la Préfecture. Les réponses tardant, nous n'avons pas pu engager les travaux comme prévu pendant les vacances d'été. Les entreprises sont retenues pour le **19 octobre 2015** et le **chantier de voirie et d'agrandissement de la cour se déroulera pendant les vacances scolaires de la Toussaint**.

› **Deux nouvelles embauches** viennent

étoffer l'équipe périscolaire. Il s'agit de Michel Martins, **nouveau responsable périscolaire** et de Marie Noëlle Chevau **animatrice périscolaire**. Différentes rencontres sont prévues pour vous présenter le fonctionnement périscolaire et l'équipe d'encadrement.

› Un groupe de travail s'est concentré sur la construction d'un **projet d'animation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)**. Ce projet s'appuie sur un thème qui sera décliné tout au long de l'année : le "**Jardin Extraordinaire**". Un certain nombre d'intervenants renforcera l'équipe, selon un calendrier établi au préalable : **graphistes, jardiniers, artistes peintres et sculpteurs**, mais aussi **animateurs sportifs, menuisiers, vidéastes, spécialistes des papilles...**

› Nous avons réalisé un **livret d'information sur l'accueil périscolaire** qui vous sera remis à la rentrée. Il présente le **fonctionnement** de la partie périscolaire, le **personnel municipal**, le **règlement** et toute la partie **activités** avec le détail des 27 jours de la première période.

› Avant la fin de l'année scolaire

2014-2015, une réunion a rassemblé quelques parents d'élèves, directeur et enseignants de l'école, membres du personnel municipal, élus, commerçants, afin d'envisager **l'introduction plus régulière de produits locaux de saison et bio dans les repas de la cantine**. Un groupe de travail s'est constitué. N'ayant pu se réunir avant les vacances, il démarrera sa réflexion et ses recherches après la rentrée scolaire.

› Et enfin, l'heure est venue de passer à la mairie pour **acheter les repas de la cantine** de vos enfants pour ceux qui la fréquentent et **payer la garderie** pour les parents qui utilisent ce service. (Les NAP sont gratuites). Pour l'équilibre des finances communales, il est important que les **règlements** soient faits **en début de période**. Et si nous consacrons moins de temps aux **nombreuses relances**, nous pouvons le consacrer à d'autres tâches...

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, **une rentrée studieuse et joyeuse** et sommes à votre disposition pour **répondre à vos interrogations**, **écouter vos suggestions** et **avancer ensemble pour toujours défendre l'école que nous voulons !**

*L'équipe du projet périscolaire  
2015-2016*



# Première rentrée

La rentrée se profile et avec elle les affres des premières séparations pour l'entrée à l'école maternelle. Pourtant dans les meilleurs des cas, toutes les étapes précédentes ont été franchies avec succès. L'arrivée de bébé au monde, dans la joie et la douleur, est signée symboliquement par la coupure du cordon ombilical par le père. Le premier regard, la première tétée scelle l'union symbiotique mère-bébé. Cette union sans faille va se confronter à la réalité du couple parental qui va peu à peu reprendre sa place dans le trio et permettre de démarrer le processus de séparation-individualisation de « Sa Majesté le Bébé ». Vers l'âge de 9 mois, son développement lui permettra de bien reconnaître ses proches et d'appréhender l'étranger ; il est alors moins facile de se quitter ou d'entrer en relation avec d'autres personnes en dehors de l'entourage familial : bébé crie et pleure quand ses parents le confient à la garde d'une personne « étrangère » ; sa capacité à attendre le retour des parents est mise à l'épreuve. S'ils reviennent dans un délai raisonnable, le lien se fortifie, comme un élastique qui se distend peu à peu, assurant le retour des parents, permettant des expériences de séparation de plus en plus longues sans angoisse. Un rapport de confiance est nécessaire pour que les parents confient leur enfant et qu'il puisse lui-même supporter ce temps de séparation. Les accueils par assistantes maternelles agréées ou en crèche offrent la possibilité en France aux jeunes parents de vivre ces expériences dans un contexte sécurisé et permettent notamment aux mères de poursuivre leur activité professionnelle, de rester socialisées pour transmettre à leur tour à leur enfant le goût de la

socialisation. Elles y puisent également de nombreux conseils éducatifs pour les différentes étapes de l'évolution de leur enfant : apprentissage du respect du rythme naturel du bébé pour son alimentation, son sommeil, l'acquisition de la propreté, activités d'éveil. Elles bénéficient d'un regard extérieur rassurant sur leurs compétences maternelles

Mais l'« épreuve » princeps reste l'entrée à l'école maternelle qui correspond à la fin de la toute petite enfance, premier deuil, premier renoncement, premier envol. Classiquement, surtout pour le premier enfant, il faut au moins quinze jours pour franchir ce cap. La qualité du premier accueil compense les angoisses de part et d'autre. La curiosité de l'enfant fait le reste bien alimentée par la rencontre avec d'autres enfants, d'autres adultes, des activités riches et variées. Si la séparation est trop douloureuse, le couple peut s'entraider, l'enfant étant en général très sensible au vécu émotionnel de celui qui l'accompagne. Quelquefois

l'enfant répond au besoin de preuves d'amour de sa mère en pleurant très fort au moment de la séparation pour la rassurer sur sa dépendance à elle plus que pour exprimer sa propre souffrance et dès que l'on a « arraché » l'enfant du sein maternel, il se calme instantanément. Cela aide les parents à se rassurer sur les capacités de l'enfant à percevoir qu'il est dans un environnement fiable.

Confier son enfant repose sur l'assurance intérieure que le lien parent-enfant est fort et inaliénable, et que les aidants sont des substituts parentaux qui prennent le relais sans empiéter sur « l'autorité parentale » le temps de la séparation, avec l'accord des parents.

Ainsi la socialisation se met en place dans l'intérêt de l'individu et de la collectivité.

Bonne rentrée à tous les enfants et leurs parents.

*Frédérique Massat*



# Equipe de Loisirs d'ANimations Salvagnacoises

L'association ELANS a été créée en 2008 pour faire suite aux actions menées au sein de l'association JRTES dissoute au même moment.

Aussi, c'est avec toutes leurs expériences et leurs compétences que les bénévoles continuent à se mobiliser pour proposer des actions ludiques et culturelles aux familles du territoire.

L'association ELANS est en constante évolution, tant par la volonté des membres que par l'évolution des besoins repérés.

Aujourd'hui les actions sont orientées principalement vers les enfants avec les séjours sous tente. D'autres manifestations en collaboration avec les autres associations du territoire sont organisées tels que le loto des enfants et le marché de Noël.

Cet été ce sont deux séjours pour enfants qui ont été proposés.



Le premier, du 5 au 7 juillet pour les enfants de 4 à 6 ans s'est déroulé à la base de Loisirs de Vère Grésigne.

18 enfants ont pu profiter de l'espace baignade du site, du minigolf, de la visite du verger conservatoire de Puycelsi et des jeux proposés par l'équipe d'animation (4 animateurs et 2 aides animateurs).

Pour le deuxième séjour, 15 enfants âgés de 7 à 9 ans accompagnés de 3 animateurs ont installé leurs tentes à la base de loisirs de Saint Nicolas de Lagrave. Au programme, tir à l'arc, pêche, visite de Moissac, baignade, jeux et veillées à thème sans oublier la participation à la vie quotidienne du camp.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet : <http://elans81jimdo.com>

## Les Galopins

Centre de loisirs - Montdurausse

Pour les enfants de 3 à 14 ans

De 8h à 18h

Familles rurales en pays salvagnacois

5 place de l'Église - 81630 Montdurausse - 05 63 40 00 31



# VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

## L'ancienne Gendarmerie, une réhabilitation exemplaire

**L**e 19 mai dernier le PACT du TARN inaugurait l'ancienne gendarmerie de Salvagnac, avenue de Chantilly, réhabilitée de pied en cap. En 1991, la commune de Salvagnac a confié au PACT du TARN sa transformation en appartements sociaux ainsi que sa gestion. Ce choix a permis de répondre à une demande croissante de logements à loyers maîtrisés. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 reconnaît que le droit au logement fait partie des droits sociaux. Et pourtant, le logement est devenu une marchandise, un objet de spéculation, bien loin du droit fondamental qu'il représentait à l'origine. Avec le PACT du TARN nous avons trouvé un partenaire qui porte des valeurs que nous défendons, notamment celle du respect humain qui permet à chacun de vivre avec dignité dans un endroit salubre et décent. La rénovation particulièrement réussie de ce collectif par le PACT du TARN est exemplaire à plusieurs titres :

Elle est synonyme de croissance économique parce qu'elle a fait travailler différents corps de métiers du bâtiment

Elle a permis une réhabilitation thermique des appartements donc une augmentation du confort et une di-

minution des charges grâce aux économies d'énergie

Elle offre un environnement de qualité, agréable et lumineux, qui participe au bien vivre de ses habitants

Monsieur le Maire a félicité le PACT du TARN pour le soin apporté à cette

rénovation et l'amélioration certaine de la qualité de vie de ses habitants. Très prochainement, un jardin partagé agrémentera l'espace extérieur où chacun pourra cultiver et consommer le produit de son travail !

*Mireille Brunwasser*



14 juillet 2015

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 2 sur 122

**LOIS****LOI no 2015-852 du 13 juillet 2015 visant à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales (1)**

NOR : INTX1506362L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,  
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

**Article 1er**

Par dérogation au deuxième alinéa de l'article L. 16 du code électoral, les listes électorales font l'objet d'une procédure de révision exceptionnelle en 2015. Les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au 30 septembre 2015. Pour la mise en oeuvre du présent article, les articles L. 11 à L. 40 du même code sont applicables.

**Article 2**

Un décret en Conseil d'Etat détermine les règles et les formes de l'opération prévue à l'article 1er.  
La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 13 juillet 2015.

Par le Président de la République  
FRANÇOIS HOLLANDE

Le Premier ministre,  
MANUEL VALLS

Le ministre de l'intérieur,  
BERNARD CAZENEUVE

(1) Travaux préparatoires : loi no 2015-852.*Assemblée nationale :*

Proposition de loi no 2619 ;  
Rapport de Mme Elisabeth Pochon, au nom de la commission des lois, no 2665 ;  
Discussion et adoption, après engagement de la procédure accélérée, le 30 mars 2015 (TA no 500).

*Sénat :*

Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, no 375 (2014-2015) ;  
Rapport de M. Pierre-Yves Collombat, au nom de la commission des lois, no 440 (2014-2015) ;  
Texte de la commission no 441 (2014-2015) ;  
Discussion et adoption le 21 mai 2015 (TA no 103, 2014-2015).

*Assemblée nationale :*

Proposition de loi, modifiée par le Sénat, no 2798 ;  
Rapport de Mme Elisabeth Pochon, au nom de la commission mixte paritaire, no 2862.

*Sénat :*

Rapport de M. Pierre-Yves Collombat, au nom de la commission mixte paritaire, no 496 (2014-2015) ;  
Résultats des travaux de la commission no 497 (2014-2015).

*Assemblée nationale :*

Proposition de loi, modifiée par le Sénat, no 2798 ;  
Rapport de Mme Elisabeth Pochon, au nom de la commission des lois, no 2888 ;  
Discussion et adoption le 29 juin 2015 (TA no 558).

*Sénat :*

Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, no 569 (2014-2015) ;  
Rapport de M. Pierre-Yves Collombat, au nom de la commission des lois, no 577 (2014-2015) ;  
Texte de la commission no 578 (2014-2015) ;  
Discussion et adoption le 7 juillet 2015 (TA no 127, 2014-2015).

*Assemblée nationale :*

Proposition de loi, modifiée par le Sénat en nouvelle lecture, no 2940 ;  
Rapport de Mme Elisabeth Pochon, au nom de la commission des lois, no 2948 ;  
Discussion et adoption, en lecture définitive, le 8 juillet 2015 (TA no 563).

## Plafond de Ressources pour l'accès à la CMU complémentaire (CMUc) et à l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS)

Le nouveau plafond de ressources pour l'accès à la CMU, applicable au 1 juillet 2015 (article L.861-1 du code de la sécurité sociale) est de : 716,08 €

Le plafond pour l'ACS est de :

- › pour une personne seule : 721 à 973 €
- › pour 2 personnes : 974 à 1459 €
- › pour 3 personnes : 1460 à 1751 €

Pour des revenus inférieurs, les droits sont ouverts pour la CMU Complémentaire

Si vos revenus vous donnent droit à l'ACS, vous recevrez un chèque annuel pour vous aider à payer une complémentaire santé, soit :

- › moins de 16 ans : 100 € par an
- › de 16 à 49 ans : 200 € par an
- › de 50 à 59 ans : 350 € par an
- › 60 ans et plus : 550 € par an

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, vous devrez obligatoirement choisir des offres de complémentaires santé sélectionnées par l'assurance maladie. Avec l'ACS, l'avance des frais médicaux est supprimée et votre médecin ne pourra pas pratiquer de dépassements d'honoraires. Il n'y a pas de franchise médicale et de participation forfaitaire de 1 € sur chaque boîte de médicaments. En cas d'hospitalisation, il n'y a aucun frais à payer. Vous serez mieux remboursé pour les médicaments, les lunettes et la prothèse dentaire. Vous bénéficierez de réductions sur vos factures d'eau et d'électricité.

Pour faire vos démarches vous pouvez :

- › vous rendre au guichet de votre caisse d'assurance maladie
- › téléphoner du lundi au vendredi de 8h à 17h au 0811 365 364
- › aller sur internet : [www.cmu.fr](http://www.cmu.fr) ou [www.info-acfs.fr](http://www.info-acfs.fr)

Frédérique Massat

# CULTURE

## Le mot de la bibliothèque

**N**ous serons bien sûr présents au forum des associations.

Tout au long de l'après midi vous pourrez rencontrer et échanger avec les bénévoles sur le fonctionnement et les trésors cachés de la bibliothèque.

Dès le 2 septembre nous reprenons les horaires habituels

- > mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30
- > vendredi de 16h30 à 18h30
- > samedi de 10h00 à 12h00
- > dimanche de 10h00 à 12h00

Le succès des « brunch lecture » nous encourage à poursuivre ces rencontres tous les 2<sup>e</sup> dimanches du mois (prochain RV le dimanche 13 septembre)



## DÉCOUVREZ LISLE NOIR

PREMIER FESTIVAL  
DU POLAR DE LISLE-SUR-TARN  
25, 26 & 27 SEPTEMBRE 2015

L'association culturelle du Pays Salvagnacois qui gère la bibliothèque sera partenaire de l'association Culture et Tourisme pour organiser l'accueil de la 4<sup>ème</sup> édition du Temps de Dire (du 17 au 27 septembre) avec trois conteurs de RaconTarn (dont Eva Hahn et Marco Bénard) :

- > veillée le jeudi 17 septembre à 20h30 au jardin du château en compagnie des 3 conteurs (un repli sous la halle de la mairie est prévu en cas de mauvais temps)
- > collectage des histoires à la bibliothèque le vendredi 18 septembre

La bibliothèque participera au vide grenier le 20 septembre sur les allées Jean Jaurès

Enfin le 1<sup>er</sup> festival de littérature policière « Lisle Noir » organisé dans le Tarn (du 25 au 27 septembre 2015) au temps des vendanges, sous la direction littéraire de Polars sur Garonne réunira 30 auteurs aux côtés des vignerons tarnais pour fêter la Série Noire, alerte septuagénaire de Gallimard et les 20 ans du Poulpe où figurent tant de noms d'écrivains !

La bibliothèque de Salvagnac est associée à cet événement et vous propose une rencontre avec un auteur le vendredi 25 septembre à 18h. Nous vous y attendrons pour un moment riche en émotions et en bonne humeur.

*Les bénévoles de la bibliothèque*



## La vierge au serpent

**L**ors d'une soirée entre amis au Galtas, l'un d'entre eux nous fait remarquer le serpent écrasé sous le pied nu de la statue de la vierge à la porte de l'église de Salvagnac. La première idée qui nous vint à l'esprit fut celle en lien avec la représentation symbolique du serpent dans la genèse : écraser le serpent représentant la tentation, le désir, incarnation du mal. Cet acte rédempteur permet de s'ouvrir à l'autre et si on lève les yeux, nous la voyons nous embrasser du regard, bras écartés, paumes ouvertes, prête à nous accueillir en son sein.

Mais cet acte est également l'objet d'une controverse théologique. Christian, pasteur de son état, s'adressant à nous, évoque la nouvelle Eve et ce serpent, animal « sans queue ni tête, sans dessus ni dessous ni devant ni derrière », gueule ouverte, réduit au silence. Il représenterait alors la rumeur publique, le discours informe et nauséabond qu'il faudrait refuser d'entendre et de croire pour privilégier l'introspection, la remise en question personnelle et ainsi resituer le mal en soi en l'affrontant, de quoi réfléchir en ces temps bien troublés.

En tout cas, je ne passerai plus devant cette statue sans jeter un petit coup d'œil à ses pieds pour vérifier que le serpent est bien là, terrassé, bouche ouverte, hors d'état de nuire.

*Frédérique Massat*

Conférence du mercredi 12 août 2015 - Salle des Sourigous

# « Alzheimer, les aidants aux portes de la souffrance »

Cette conférence fut animée par le Pr Philippe Pitaud, directeur de l'Institut de Gérontologie Sociale et du Master Action Gérontologie et Ingénierie Sociale à Marseille.

Organisée par l'association Ages sans Frontières, son président, Le Dr René Ancilotto a tout d'abord rendu hommage au Pr P.Pitaud, à sa profonde humanité et au fait qu'il soit à l'initiative par son enseignement du concept de l'habitat alternatif pour les personnes âgées appelées aussi maisons partagées.

Le Pr Pitaud a pu ensuite exercer son talent d'orateur sur ce sujet si délicat de la maladie d'Alzheimer qui nous fait tous nous confronter aux angoisses liées au vieillissement, à la dépendance et à la souffrance qu'elle engendre pour le malade et sa famille. Il a particulièrement axé sa conférence sur les effets d'exclusion et de désocialisation de cette maladie, renforçant d'autant plus la détérioration cérébrale à l'œuvre inexorablement.

Il cite en introduction : « Mais lorsqu'on meurt à la société, on perd souvent la principale raison qu'on a à vivre » (Maurice Halbwachs, Les causes du suicide).

L'annonce du diagnostic de la maladie entraîne un bouleversement personnel et familial, une bascule de la vie avec un avant et un après. L'angoisse de la dépendance, de la folie envahit tout l'univers du malade et de sa famille.

Il nous rappelle que la France compte

800 000 malades, l'Europe 8 millions, le monde 25 millions.

Ces chiffres en France seront multipliés par 2 en 2020 et par 3 en 2050. D'ici 10 ans chaque famille française sera touchée d'où l'importance de ce type de réunion et d'information. Actuellement, il n'existe pas de traitement curatif, seulement des médicaments qui ralentissent l'évolution de la maladie. Il est notamment impossible pour les soignants d'anticiper sur l'évolution de la maladie qui est variable d'une personne à l'autre : perte précoce des capacités cognitives dans la façon de penser, de se comporter, de prendre des décisions liées à des troubles de la mémoire entraînant une perte de l'autonomie progressive.

Il s'agit d'une catastrophe affective qui bouleverse les équilibres familiaux. Le malade va s'appuyer sur la personne de l'entourage qui va prendre la place de l'aidant sur le modèle du don/contre don : le conjoint, un enfant.

Un « binôme » va se mettre en place : plus l'aidant comprend, accepte cette maladie plus le malade a des chances d'évoluer vers l'acceptation de cette maladie. Les angoisses sont alors moins fortes et les symptômes sont mieux intégrés, l'amour de la vie l'emporte sur le vécu d'exclusion et de sacrifice.

Le Pr Pitaud insiste sur le fait que la maladie est d'abord une expérience sociale, psychosociale. Même si la maladie ne l'est pas, le fantasme de « contagion » existe et le binôme aidant-malade risque toujours de se re-



fermer sur lui-même en tardant à demander des aides extérieures tôt ou tard indispensables. Il faut les aider à surmonter des sentiments de honte, de culpabilité, des vécus de déni de la maladie sinon la prise en charge devient étouffante, déshumanisante pour le malade et son entourage. L'aide aux aidants consiste à leur permettre d'accéder progressivement à des renoncements multiples au fil de l'évolution pour que la dépendance soit la mieux vécue possible.

De même, quand le malade est placé en institution, le lien à l'aidant est tout aussi important car l'aidant représente tout l'univers du malade, son lien au monde. Plus la dépendance augmente plus le lien se renforce.

70 % des prises en charge se font à domicile (72 % avec le conjoint, 20 % avec un enfant) avec un risque de

« burn out » de l'aidant qui n'a pas le temps ou les moyens de s'occuper de sa propre santé physique et mentale. Résultats d'une étude menée dans le laboratoire du Pr Pitaud sur les aidants :

- > il y a souvent renversement des rôles parents enfants
- > l'aidant se sacrifie et se sent coupable de profiter d'un temps de repos personnel
- > la communication est entravée par les troubles mnésiques, le silence s'installe ou la violence
- > les aidants se plaignent d'un accès difficile aux informations sur les aides sociales
- > il y a des décisions difficiles à prendre : question de l'acharnement thérapeutique

- > réactualisation de conflits familiaux anciens
- > risque de perte de travail pour l'aidant et de problèmes financiers majeurs
- > importance de l'intervention des professionnels

Conclusion : la spirale du désespoir et de l'exclusion s'installe. Pour la contre-carrer il faut aider, accompagner, encourager les aidants :

- > en comprenant au mieux la maladie et ses symptômes
- > en prenant soin des soignants
- > en acceptant de l'aide
- > en faisant preuve d'imagination, de patience, de réalisme
- > en prévoyant l'avenir
- > IL NE FAUT PAS CESSER DE VIVRE

L'Institut de Gérontologie Sociale propose, bilans de mémoire, ateliers, stages, éducation au bien vieillir, groupes de parole, un service écoute téléphonique, des colloques, des ouvrages édités chez ERES

La réunion s'est terminée autour d'un verre et de grillades  
 La prochaine réunion aura lieu à Salvagnac mardi 6 octobre 2015 à 14h30 salle du billard :  
 « Échange sur les bienfaits de l'activité physique après 60 ans »  
 Intervention du Pr Daniel Rivière et de Ludivine Ruffel (réseau EFFORMIP)

*Frédérique Massat  
 pour le comité Écho du Tescou*

# Hommage

Hommage émouvant d'un petit-fils, Richard Henny, à son grand Père, bâtisseur de la maison familiale à Salvagnac, « Lieu dit la Fermière », tombé au champ d'honneur en 1915

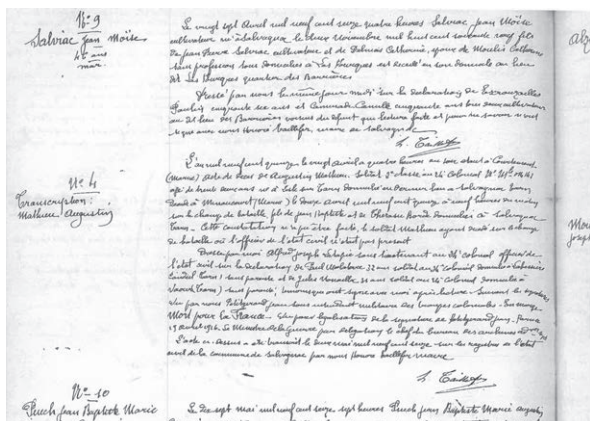
Depuis quelques années nous effectuons des recherches pour trouver le cimetière militaire où avait été enterré notre grand père Mathieu Augustin Joseph. Nous avons trouvé qu'il avait été tué dans la commune de Minaucourt dans la Marne le 12 avril 1915 à 9 H du matin. Il était âgé de 32 ans. Il laissait

une veuve et deux orphelines, notre mère Jeanne Mathieu alors âgée de quatre ans et notre tante Paulette âgée de un an. Il a été enterré dans le cimetière dit du Pont de Marsan qui regroupe 21319 corps de soldats dont 12223 en ossuaire. Notre grand père n'ayant pas de



Jeanne Mathieu épouse Henny. Nous pensons aussi lors de cette célébration, à tous les morts de la commune, dix huit au total, lors de cette guerre 14 / 18. Ils sont morts pour la France, morts pour que nos villages puissent continuer à exister. Ils sont nos racines, à nous de poursuivre l'œuvre entreprise de nos anciens. Informations recueillies auprès de Richard Henny et Yves Raymond.

*Marie-Claude Soleil*



# SPORTS & LOISIRS

## Les activités physiques et sportives après 60 ans



**D**éjà retraité ou pas encore, tout un chacun peut profiter de la pratique adaptée et régulière d'activités physiques et / ou sportives.

Il est important de se maintenir en forme dès 60 ans car, à cet âge, les hommes et les femmes ont une espérance de vie égale ou supérieure à 20 ans. Les exercices physiques effectués durant cette période améliorent les capacités physiques et aident à la conservation de l'autonomie (capacité à se gouverner soi-même) et à lutter contre le phénomène de dépendance (impossibilité pour une personne d'effectuer seule les actes de la vie quotidienne).

La pratique physique doit être régulière (2 à 3 fois / semaine), adaptée à l'âge et aux capacités physiques, sans pour autant s'orienter vers un entraînement intensif ou la compétition qui apportent plus d'effet négatifs que positifs.

Une activité physique adaptée assure un entretien des capacités cardiovasculaires et respiratoires qui diminuent avec l'âge. En effet l'endurance physique liée à l'utilisation de l'oxygène diminue de 1% par an

dès l'âge de 20 ans.

La fonction musculaire se modifie dès l'âge de 50 ans. Si l'on ne fait rien, après 65 ans la perte de masse musculaire atteint 25 % et 50 % après 80 ans. A l'inverse, la pratique régulière d'une activité physique et / ou sportive adaptée, permet de retrouver des qualités musculaires disparues après une sédentarité trop longue.

L'entretien des capacités physiques et de la fonction musculaire permet, grâce à une amélioration de la coordination neuromusculaire, de lutter efficacement contre l'apparition de troubles moteurs responsables, notamment, de chutes. Une sensation de bien-être découle de l'amélioration des capacités individuelles.

De plus, la pratique d'activités physiques et / ou sportives à un âge avancé contrecarre la fragilisation des os (ostéoporose) qui peut favoriser l'apparition de fractures lors de traumatisme bénins (col du fémur par exemple). La pratique d'une activité physique adaptée permet donc un renforcement des os.

Bien s'entretenir est important, car si l'on interrompt cette pratique, les effets bénéfiques sur les capacités physiques et sur la résistance osseuse disparaissent rapidement. La pratique d'une activité physique adaptée apporte donc de nombreux bénéfices. Elle permet de lutter contre la sédentarité. Ces bienfaits sont multiples, bien être psychique, effets de protection contre les démences et la maladie d'Alzheimer, les maladies cardiovasculaires, l'hypertension artérielle (l'activité physique et sportive est un élément thérapeutique primordial), diminution du cholestérol et autres lipides sanguins, effets préventifs sur certains cancers (du colon et du sein), effets sur le diabète et sur l'obésité.

Une activité physique adaptée, pratiquée dans de bonnes conditions ne vous apporteront que bienfaits, bien être et plaisir.

*L.Chazottes,*

*Professeur en activité physique adaptée.*

*Association Ages Sans Frontières,*

*EHPAD Petite Plaisance, Salvagnac.*

Dans le cadre de la Journée Nationale des Aidants Familiaux, l'Association Ages Sans Frontières, EHPAD Petite Plaisance, en partenariat avec Efformip vous propose un temps de rencontre et d'échange sur

### LES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE APRÈS 60 ANS

Le mardi 6 octobre 2015 à partir de 14h30 à la Salle du billard

**14h30 – 15h30 :** Intervention du Professeur **Daniel Rivières** (vice-président de la société française de médecine et de l'exercice du sport, président de la société régionale de médecine du sport de Midi-Pyrénées et cofondateur d'Efformip) et de **Ludivine Ruffel** (Coordinatrice en charge des personnes âgées EFFORMIP).

**15h30 – 16h30 : Ateliers Gym douce / Marche et équilibre,** co-animés par Ludivine Ruffel et Ludovic Chazottes

**16h30 :** Clôture de la rencontre autour d'un verre

**Manifestation gratuite, conviviale**

**Pour tout renseignement, prendre contact avec :**

Ludovic Chazottes, professeur en activité physique adaptée ou Maryline Buso, responsable de la vie sociale – EHPAD Petite Plaisance - Salvagnac  
05 63 33 55 88 / ehpad.petiteplaisance@agessansfrontieres.fr



# APPMA de Salvagnac

## Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

**C**e sigle représente l'association de pêche du Canton de Salvagnac.

Elle s'étend de la source du Tescou à Castelnau de Montmirail à Labéjau, département de la Haute Garonne.

Son activité est la pêche de loisirs dans toutes les rivières et plans d'eau autorisés. (Dans un plan d'eau traversé par un ruisseau cadastré, la carte de pêche est obligatoire.)

Notre société de pêche lâche tous les ans **370 Kilos de truites arc en ciel** répartis comme suit : **200 Kilos à l'ouverture** (70 kilos sur la commune de Lisle/Tarn, **100 Kilos** dans le lac des Sourigous et **30 Kilos** dans le Tescou en aval de Salvagnac.)

**170 Kilos** dans le lac des Sourigous pour le concours de pêche des enfants, filles et garçons de 5 à 15 ans et pour la journée des adultes de l'association. A ce jour, l'association comprend **113 membres** dont 80 adultes, 4 femmes et 19 enfants.

A partir de cette année les cartes de pêche sont délivrées par internet mais des vendeurs sont à votre disposition :

\* Vivre à la campagne chez Paulin à Salvagnac

\* VIVAL chez Mauruc Christine à Salvagnac

\* Bar Tabac Epicerie Le Bienvenu à Montgaillard

Plusieurs cartes de pêche sont à votre disposition :

› Complète avec timbre halieutique donne le droit de pêche dans 95 % de la France

› Départementale pour pêcher dans le Département du Tarn.

› Femmes.

› Enfants de 12 à 18 ans.

› Enfants de moins de 12 ans.

Les membres du bureau :

M. BOURGEADE Jean-Claude *Président*

M. MAURUC Pascal *Vice Président*

M. DENILLE Marc *Trésorier*

M. AZEMAR Didier *Secrétaire*

*Le Président*

*Jean Claude BOURGEADE*



*Une belle brochette de pêcheurs en herbe.*

# Présentation de l'auto cross

**L'**auto cross est une discipline sportive qui permet aux pilotes de se confronter sur un circuit de terre ferme.

L'auto cross est le lieu privilégié pour tous les artisans et constructeurs amateurs. En effet la réglementation laisse beaucoup de liberté dans la conception des machines, ce qui explique la grande variété de celles-ci. Les courses se déroulent en peloton

de voitures en fonction du nombre d'inscrits.

Les essais chrono servent à déterminer les grilles des premières manches qualificatives et à affiner les réglages des véhicules et des pilotes.

Sur le circuit des « planets » à Salvagnac, d'une longueur de neuf cent onze mètres et de douze à quinze mètres de large, s'affrontent cent trente pilotes avec des machines

atteignant des performances à surprendre, nous envahissant de frissons à chaque départ.

L'auto cross, c'est une grande famille, bon enfant, avec une ambiance conviviale, résultant du savant mélange de techniques et de passionnés.

Renseignement : auprès du Président, M. Jean-Pierre Julia, 05 63 40 58 14

*Antoinette Pradier*

# Ball Trap à Salvagnac

Sous un soleil radieux, dans une ambiance conviviale et devant un public venu en nombre - tireurs, familles et curieux - le ball trap organisé par la société de chasse de Salvagnac et de ses environs sur le site du château de Lacaze, propriété de M. REYNES, Rte. de St. Caprais, commune de RABASTENS, a connu un vif succès.

M. BENESCHI Pascal, président de la société de chasse tient à remercier vivement le propriétaire des lieux, les nombreux participants venus de tous les horizons, sur les deux jours (concours et concours chasseurs), les sponsors, les élus, les représentants des sponsors et plus particulièrement les bénévoles qui ont assuré la mise en place du site (3 fosses de tir, maté-



riel et alimentation) du vendredi au lundi, les cuisiniers et adjoints (repas du personnel, paella samedi soir et repas dimanche soir).

Ces festivités ont été récompensées par de beaux et nombreux lots qui ont satisfait pleinement les concurrents. A tous un grand merci et à l'année prochaine...

*Le Président*



# La Pétanque Salvagnacoise se fait plaisir

Avec une belle progression le club se rapproche de la quarantaine de licenciés. Mais l'objectif du bureau sera d'atteindre 50 personnes pour la saison prochaine. Durant l'été nos joueurs se déplacent sur de nombreux concours de fête. A noter la belle prestation de Florent Lecomte et Bernard Buffel lors du challenge de Brens (ils sont allés jusqu'en 1/2 finale du concours). Concernant le championnat, l'objectif de monter est toujours possible pour l'équipe, l'équipe 2 finira le championnat en essayant de se faire plaisir.

## Prochaines manifestations

**Le samedi 29 août :** forum des associations de Salvagnac  
**Le 12 septembre :** concours de pétanque en doublette à Puyelsi au Roc Café organisé par la Pétanque Salvagnacoise

Pour plus de renseignements contacter : David Beneschi (06.84.54.29.58) ou Bernard Buffel (06.73.51.20.67) ou par mail: [petanque.salvagnacoise@gmail.com](mailto:petanque.salvagnacoise@gmail.com)



*L'équipe 1*

# Le Conservatoire de l'Outillage du Pays des Bastides

Le Musée Conservatoire de l'Outillage du Pays des Bastides est ouvert le **jeudi, samedi et dimanche** de **14h30 à 18h** de **juin à septembre** ou sur rendez-vous.

Et **uniquement sur rendez-vous** du **mois d'octobre au mois de mai** par tel : 05 63 33 55 07 ou portable :

06 27 67 81 65

Nous accueillons toujours des groupes sur rendez-vous. Nous avons eu le 15 juillet un groupe d'enfants du

centre aéré de CAYLUS.

L'exposition de cette année a pour sujet « **la vie des abeille, les ruches et le matériel d'extraction** », ce qui est un sujet pédagogiquement attractif.

Il y a eu un changement au Bureau, Bernard Villaret étant retenu par d'autres activités a donné sa démission et Jean-Michel Bastide a été élu président (05 63 40 54 74)

Le C.O.P.B. sera également présent au forum des associations le 29 août à SALVAGNAC

Le 10 octobre sera présentée à la salle du Billard une exposition sur un métier méconnu et disparu « **LE MARCHAND DE PEAU DE LAPIN** » qu'on appelait « **LOU PELHAROT** »

*Geneviève Spaak*

## Quand la musique s'invite au cœur du village

Cette année, Vox Musica a réalisé son concert de fin d'année à l'occasion de la fête de la musique sous la halle de la mairie. Les élèves de l'école de musique ont ainsi pu montrer tous les progrès qu'ils ont réalisés grâce à leur travail et à l'investissement de leurs professeurs.

Le village s'est donc animé le temps d'un après-midi au son du piano, du saxophone, des guitares et des voix adultes et enfantines des différents chœurs ainsi qu'au rythme des percussions et des batteries. En solo ou en groupes, petits et grands ont pris beaucoup de plaisir à communiquer leur amour de la musique.

Puis la soirée a été l'occasion de célébrer la fête de la musique sur la place du village autour des bons poulets de Serge que 70 personnes ont pu déguster.

De l'apéro-concert avec la chorale adulte à Atomic DJ en passant par les chants de Vox Populaire et le karaoké animé par Annick, la soirée fut animée jusque tard dans la nuit. Nous vous donnons rendez-vous bien sûr l'année prochaine pour une grande fête musicale pleine de surprises...

L'association Vox Musica sera présente au forum des associations le samedi 29 août et finalisera à cette occasion les inscriptions pour l'année 2015/2016, n'hésitez pas à passer nous voir. Vous pouvez nous rejoindre pour apprendre le piano avec Agnès ou Hélène, la guitare avec Cédric, la batterie avec Nicolas, les percussions avec Thierry, ou le saxophone avec Juliette. Si votre truc c'est plutôt le chant, Juliette vous ouvre les portes de sa chorale enfant et pour les adultes, Pascal



vous accompagnera dans un répertoire classique et Vox Populaire vous permettra de reprendre des grands standards de la variété. Bref, de la musique pour tous à votre portée.

Vous pouvez nous contacter que ce soit pour vous inscrire ou pour nous aider à faire vivre le projet de l'association à Salvagnac ou juste pour nous soumettre vos idées, par mail : [vox.musica@yahoo.fr](mailto:vox.musica@yahoo.fr) ou par téléphone au 05 63 40 41 08.

*L'équipe de Vox Musica*

# Le souvenir Français

En 1872, Xavier NEISSEN professeur alsacien, avec quelques amis regroupés autour de lui, pense que le culte des morts pour la France et l'entretien de leurs tombes peuvent et doivent constituer le trait d'union capable de conserver dans les esprits le sentiment d'unité nationale.

Depuis 1945, le but du Souvenir Français est de GARDER LA MEMOIRE ET DE TRANSMETTRE L'HERITAGE. Outre les missions habituelles d'entretien des tombes et des monuments, il lui appartient d'organiser et de participer à toutes les cérémonies patriotiques et de veiller à ce que l'oubli ne fasse pas son œuvre ni en France ni

dans les pays étrangers où nos soldats ont combattu.

Le comité du Souvenir Français Salvagnacois a vu sa création le 26 janvier 2010.

Le Souvenir Français n'est pas une association d'anciens combattants, il est ouvert à tous, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, en dehors de toute préoccupation politique ou confessionnelle.

L'entretien des tombes et des monuments permet de bien montrer le respect que nous devons à ceux qui sont morts pour défendre le droit et la liberté.

Le 29 janvier 2015, Monsieur le Maire de Salvagnac remercie le comité du Souvenir Français pour sa participation de 200 euros dans le financement de la plaque commémorative.

Le 22 août 2015 aura lieu la commémoration de la stèle de Ro à Lacapelle (15h30) et celle de Gérard Roques à Oustrière (16h30) avec le verre de l'amitié offert par le comité du Souvenir Français de Salvagnac.

Le président M. Jean Farenq recrute pour l'association dont les membres peinent à se renouveler.

05 63 33 55 07 ou 06 27 65 81 65

*Jean Farenq*

# Le vide grenier de AMIS GV, nouvelle édition

Comme chaque année le 3ème dimanche de septembre, le 20/09, l'association AMIS-GV permet à la population salvagnacoise qui le désire de procéder au grand déballage dans les rues du village (c'est à dire rue du Docteur Gary et Allées Jean Jaurès).

Les contrats sont à retirer comme d'habitude chez les commerçants ou à la mairie.

La participation financière est fixée à 2€ le mètre linéaire.

Pour le bon fonctionnement de la manifestation il est nécessaire que les contrats soient retournés 8 jours avant le vide grenier, c'est-à-dire avant le 13 septembre.

Pour tout renseignement appeler le 05 63 40 55 07 aux heures de repas.

Merci de votre compréhension

## AMIS GV

L'association a été créée en septembre 1996. Nous soufflerons donc nos 20 bougies l'année prochaine. Nous sommes 24 adhérentes en moyenne.

Notre activité principale est une gymnastique douce de maintien qui comporte beaucoup d'étirements.

Notre association permet une pratique sportive peu onéreuse avec une licence annuelle, reversée à la Fédération de Gymnastique Volontaire, de 27€ et une cotisation trimestrielle de 30€.

Et pour les adeptes d'activité plus

mouvementée nous organisons dans l'année, un ou deux stages de Zumba avec un intervenant spécialiste diplômé d'état!

Les séances ont lieu le lundi soir de 20h30 à 21h30 à la salle omnisports. Nous serons présents au forum des associations et vous pourrez vous inscrire. Nous y organiserons une course de trottinette pour vos enfants...

Rendez-vous le 14 septembre pour la reprise des séances.

*Le bureau*

# Les dragons salvagnacois sont prêts à s'enflammer pour la saison 2015-2016 !

Après une année sportive bien remplie avec des résultats vraiment satisfaisants, la trêve estivale a permis à chacun de souffler un peu.

La nouvelle saison s'annonce prometteuse : l'école de mini basket dirigée par Bruno Clergue parfaitement secondé par son épouse Sylvie, va encore étoffer son effectif. Les interventions à l'école Canta Grelh de Jean-Jacques Dulac, responsable technique du club, sont reconduites ; elles favorisent une initiation de qualité au basket-ball.

Cette année, la convention territoriale signée pour 3 ans avec le club de Gaillac va permettre l'inscription en championnat d'une équipe de jeunes de moins de 13 ans ainsi que l'engagement de 2 équipes seniors.

Corinne Bourget, nouvelle coach, vient compléter le groupe des entraîneurs du club : Henri Berthiau, Sylvie et Bruno Clergue et Jean-Jacques Dulac. Deux jeunes du club, Benjamin Ichard (dit « Benji ») et Samuel Thibault de Chanvalon (dit « Sam de Salva ») renforcent aussi l'équipe dirigeante. Patricia Monteillet prend en charge le secrétariat, son efficacité remarquable à l'école de mini basket va donc s'étendre à tout le club et enfin, Sylvie Clergue va s'occuper de la trésorerie de l'association. Toutes ces bonnes nouvelles annoncent une saison qui devrait se dérouler sous les meilleurs auspices et bien évidemment nous comptons encore sur l'implication des parents des joueurs qui se sont investis tout au long de la

saison dernière et sans qui les différentes équipes n'auraient pu correctement évoluer en championnat.

Le 29 août, nous serons présents au forum des associations pour répondre aux questions et apporter des précisions sur le fonctionnement du club et les modalités d'inscription.

Pour information, voici les tarifs des différentes cotisations 2015-2016 (assurance comprise) :

Baby basket : U 7 [2010/2009] 60€  
 Mini poussin(es) : U9 [2008/2007] 80€  
 Poussin(es) : U 11 [2006/2005] 90€  
 Benjamin(es) : U13 [2004/2003] 95€  
 Minimes : U 15 [2002/2001] 100€  
 Cadets : U 17 [2000/1999] 110€  
 Juniors : U20 [1998/1997/1996 et Seniors] 110€

Paiements aussi acceptés : chèque collégien / carte jeune / pass MSA / chèque ANCV.

Réduction pour plusieurs licenciés d'une même fratrie : 10% sur la totalité du montant des cotisations.

N'hésitez pas à nous contacter !  
 Dragons Basket Club Salvagnac  
 81630 Salvagnac

Présidente du club :  
 Marie-Pierre Terral : 06 87 95 88 35  
 Président de l'école de mini basket :  
 Bruno Clergue : 06 18 83 21 11  
 Correspondant du club :  
 JJ Dulac : 06 85 66 55 44

[salvagnac.clubeo.com](http://salvagnac.clubeo.com)



# Le taï chi chuan

Cette discipline fait partie des nombreux arts martiaux développés en Chine depuis des milliers d'années. Multiples sont les styles et les maîtres qui l'ont transmise. Des lignées de maîtres existent, et ce Savoir, ce legs ancestral, se répand depuis quelques années en occident. Un essor à l'image des besoins de notre société actuelle...

À la fois gymnastique douce, relaxation en mouvement, yoga chinois, on peut souvent entendre ces termes pour définir le Taï chi chuan. Ce qui est une tentative de fixer une image sur un Art qui, pour des esprits occidentaux, est très difficile à appréhender. Discipline ancestrale traditionnelle Chinoise, le Taï Chi Chuan est connu comme étant l'Art du Mouvement. Il est né et fonctionne par Analogie, soit, par l'observation et la compréhension des Forces de la Nature. Celle-ci n'est autre que le milieu environnemental et Élémentaire (l'Eau, la Terre, le Feu et l'Air) au sein duquel l'Être Humain évolue et qui aussi, le constitue! Détente, douceur, relaxation et mouvement, le Taï Chi Chuan inclut ces valeurs constructives et celles-ci participent à révéler une grande efficacité dans les techniques de combat. Le Tao est une

philosophie Orientale millénaire. On le connaît plus aujourd'hui grâce au symbole qui exprime les principes du Yin et du Yang en mouvement. Le pratiquant se familiarise au fil des années à ressentir à travers les mouvements (séquence de Taï Chi Chuan) puis dans le contact avec le partenaire (Tui Shou) ces forces Yin et Yang. Les mouvements s'exécutent sans interruption. Les principes d'ouverture et de fermeture, d'étirement et de torsion, de compression et relâchement etc. que l'on retrouve dans la forme de Taï Chi Chuan permettent la bonne circulation du Chi (énergie) dans le corps.

L'alternance des pas, substantiel (plein) et insubstantiel (vide) vient renforcer l'équilibre et l'ancrage au sol. Les mouvements peuvent être reliés ou pas, à la respiration naturelle, abdominale. Avec le temps et la pratique, le mental s'apaise et le Chi, de par la respiration ventrale, s'accumule dans la région ombilicale, aussi appelée «Dan Tien». Le Dan Tien redistribue le Chi dans tous le corps à travers les 12 méridiens principaux et d'autres appelés «méridiens extraordinaires». L'exécution des gestes en lenteur a pour sens premier de ramener et canaliser l'attention et l'Intention, appelée



«YI» qui au départ est faible (dispersion mentale) et peu à peu grandit en intensité de Présence. C'est celle-ci qui permet alors d'acquiescer l'écoute nécessaire au développement progressif des qualités inhérentes à la pratique. L'attention/Conscience nous redéfinit en notre Verticalité Ciel/Terre. Cette Polarité permet alors un Jeu de souplesse, de coordination, de sens de l'équilibre et permet aussi de développer une respiration fluide et naturelle, tout cela n'étant en partie que la face visible, la forme. Le fond étant les forces internes «Nei Gong» qui œuvrent et s'harmonisent lors de l'enchaînement par cette verticale redéfinie et qui reste de l'ordre du Senti propre au niveau de Connaissance du pratiquant.

Ass. 8Forces - asso.8forces@live.fr  
www.asso8forces.com

*Pascal Viaud*

# Le comité des fêtes

Comme chaque année ont eu lieu sur les allées du 31 Juillet au 3 Août les Festiv'étés, le désormais célèbre rendez-vous estival Salvagnacois. Si une fois de plus le temps a été légèrement capricieux, la bonne humeur a régné sur notre beau village durant ces quatre jours de fêtes.

Le coup d'envoi a été donné par le célèbre Moules Frites servi par Pépito le Vendredi. La pluie n'a pas eu raison des 270 convives qui se sont réunis à la salle Om-

nisport, agréablement accompagnés par la French Teuf, un groupe dynamique et entraînant qui aurait mérité un temps plus clément pour s'exprimer en plein air. Le retour du beau temps le Samedi a permis une affluence record de 63 équipes de pétanqueurs, plus ou moins chevronnés, qui se sont affrontés dans la bonne humeur tout autour du village. En parallèle, un loto enfant a été organisé par l'association Elan afin de s'adresser également aux plus jeunes. La soirée a ensuite

été animée par le DJ Impack't, devant une foule plein d'entrain bien décidée à danser jusqu'au bout de la nuit.

Le concours de pétanque du Dimanche, organisé par la Pétanque Salvagnacoise, a connu lui aussi un beau succès pendant que la caserne de pompiers attirait de nombreux curieux grâce à diverses démonstrations, appréciées de tous. L'orchestre rock Abyss s'est chargé de l'ambiance nocturne, avec comme à son habi- ►

► tude la reprise de nombreux titres connus du plus grand nombre d'entre nous.

Enfin, le Lundi s'est achevé par un rendez-vous convivial autour des fameux Tapas proposés par le Comité des Fêtes, accompagnés par un fond musical proposés par Samengo pendant que Sandrine et son étincelle faisait danser les plus chevronnés au son d'un bal musette. Les 120 assiettes servies ont une fois de plus montré l'intérêt des Salvagnacois et sympathisants pour ce rendez-vous des plus conviviaux et chaleureux.

Puis le rideau est tombé sur cette édition 2015, clôturée par les fusées du joli feu d'artifice et les quelques

coups de tonnerre qui n'auront pas réussi à gâcher la fête.

Un grand merci à toutes les personnes qui chaque année viennent partager les Festiv'étés avec nous, et bien sûr à tous les membres du comité des fêtes qui œuvrent pour que notre beau village s'anime au cœur de l'été.

*Le comité des fêtes*



## Les Ateliers de Gaïa

Les Ateliers de Gaïa proposent depuis maintenant 2 ans des cours d'arts plastiques pour les enfants.

A travers une multitude de jeux créatifs, l'enfant est invité à redécouvrir la pratique des arts plastiques, en abordant différentes techniques et procédés artistiques (collage, pastels, peinture, dessin...).

C'est un moment privilégié pour ac-

quéir une ouverture culturelle et découvrir ses capacités artistiques. L'expérimentation se trouve au centre des activités proposées afin que chacun puisse découvrir par lui-même une autre manière de s'exprimer.

Les cours se déroulent le jeudi soir au Galetas (ancien presbytère) et sont ouverts aux enfants à partir de 5 ans.

*Margaux Ollivier*

## Lumen&Co

Lumen&Co, nouveau collectif salvagnacois, désire développer des événements autour de l'image (projection, tournages, expositions, installations plastiques) et proposer en lien ateliers et formations.

A l'occasion du forum des associations, une animation vous sera proposée sous forme d'atelier cinéma : Réalisation avec les habitants du village de petites séquences cinématographiques à caractère drôlatique,

utilisant les techniques et effets spéciaux les plus fous que permet la magie du cinéma (voyage dans le temps, métamorphoses, super pouvoirs, voler dans les airs plus rapide que la sorcière Carabosse...).

Durée et moment préféré : l'atelier durera toute l'après midi. Les habitants peuvent participer et venir figurer à leur gré sur un moment de l'après midi.

*Cyril Maddalena*

## Thé Dansant

L'association Y.A.K danser continue sur sa lancée après avoir pris le relaie de l'association Les Amis de la Belote pour l'organisation des Thés dansants le dimanche à partir de 14h à la salle omnisports de Salvagnac.

### La saison redémarre :

- › Dimanche 18 octobre 2015 avec l'orchestre Domingo
- › Dimanche 15 novembre 2015 avec Sandrine Tarayre
- › Dimanche 20 décembre 2015 avec Sébastien Castagné
- › Dimanche 17 janvier 2016 avec T'Dansant
- › Dimanche 21 février 2016 avec Gilles Saby
- › Dimanche 20 mars 2016 avec Sylvie Nauges qui clôturera la saison

Contact réservation :

Lanou Gayral au 06 86 43 84 64

Au plaisir de vous recevoir sur notre stand au Forum des associations de Salvagnac pour parler de notre association.

*Recueilli auprès de la Présidente,  
Marie Claire Carmé*

## Je dis loisirs

L'association « Je dis loisirs » est une association de pratique de sports loisirs qui a (jusqu'à présent) deux rendez vous hebdomadaires (le mardi fin après midi et le jeudi soir) pour pratiquer à la salle omnisports : du Badminton et du ping-pong.

Les inscriptions seront ouvertes au forum des associations.

*Cyril Maddalena*

# Le Galetas, 3<sup>e</sup> saison

Pour cette nouvelle saison, l'équipe de bénévoles a travaillé sur une programmation annuelle voulue éclectique et aux esthétiques variées. À l'heure de l'apéritif, lors du repas pris en commun ou après le spectacle... l'espace « *cosi* » du Galetas favorise la rencontre... Entre nous « gens » du public, entre nous et les artistes d'ici ou venus d'ailleurs, qu'importe. C'est de cette façon conviviale que l'équipe du Galetas souhaite continuer à participer à la vie associative et culturelle du territoire, dans l'échange, la découverte et le bon vivre tout au long de l'année. On l'entend souvent dire « la cantine est bonne, l'ambiance chaleureuse et les prix modestes ! » Alors on vous attend dès le 4 octobre pour une nouvelle saison de spectacles.

## Au programme cette année

### DOUBLE HAPAX ①

*Rock-Slam avec Kestekop & Jikabo*

**Samedi 3 octobre 2015**

À la fois concert de rock – performance poétique – fusion organique de deux one-man-shows – bref, de l'Objet Scénique Non Identifié.

### FRITÜÜR ②

*Chorale traditionnelle post-végétalaine*

**Samedi 24 octobre 2015**

Cette chorale féminine chante a cappella des reprises décalées de la Mano Negra, d'Elmer Food Beat, en passant par la célèbre comédie musicale

«Hair», mais aussi en se déchaînant avec Trust, The EX ou Shellac.

### SUR LES CHEMINS D'ACRATIE

*Un film de F. Arnoult & J. Pillet*

+ Lecture **LA RETIRADA & L'EXIL**

*par J. E. Roturier*

**Samedi 21 novembre 2015**

En compagnie de Martin Arnal Mur, militant anarchiste et acteur de la révolution, nous découvrons dans ce documentaire le fonctionnement de la collectivisation libertaire à l'échelle d'une nation.

### MOTUS

*Farce symphonique muette - C. Nogaledo*

**Samedi 12 décembre 2015**

Motus est... un être singulier... ne parle pas... mais n'est pas muet pour autant. Il aime la musique. Ce grand mélomane est un peu tendu car il va donner son premier récital...

### GUILLAUME BARRABAND SOLO

*Le réveil des pantoufles*

**Samedi 23 janvier 2016**

Un spectacle tout neuf qui fait la part belle à une chanson riche en influences entre accords rugueux du rock et inspirations musicales cinématographiques tendance Nino Rota.

### JOUJOU ④

*Duo post-punk incantatoire*

**Samedi 6 février 2016**

Chancelant entre rock'n'roll minimaliste et danse vaudou de salon, Joujou nous livre un mix rock punk chanson.

### LETTRES À UN JEUNE POÈTE

*R.M. Rilke par G. Fossier*

**Samedi 19 mars 2016**

Gilles Fossier nous propose ici une lecture dans la pénombre rythmée de résonances musicales au violoncelle.

### MICHEL MONTE UN CLASSIQUE

*Onemanshow candido-truculent*

**Samedi 9 avril 2016**

Michel nous revient gonflé de nouvelles expériences. C'est cette fois au théâtre avec un grand Â qu'il s'attaque, suite à une rencontre, qui l'a conduit à l'interprétation des rôles les plus périlleux. C'est seul que Michel relève donc le défi de *Monter un classique*...

### LA FANFARE DE GUITARES ⑤

*Reprises à l'ancienne au raz du goudron*

**Samedi 21 mai 2016**

De retour de sa tournée triomphale dans le Ségala-Carmausin, la Fanfare des Guitares, viendra comme à son habitude semer sa zone et se fera un plaisir de vider le bar.

### LES 5 OREILLES ⑥

*Répertoire foutraque et international*

**Fête de la Musique**

Le répertoire est un mélange savamment bordélique, foutraque à souhait, international toutefois, qui ballade d'un bout du monde à l'autre, du moment que ça fait remuer les genoux et les cheveux.

Infos, inscriptions, réservations  
06 78 30 92 81  
galetas.salvagnac@gmail.com  
[www.le-galetas-salvagnac.com](http://www.le-galetas-salvagnac.com)





# Agenda des manifestations

## SEPTEMBRE

### Samedi 12

Concours de pétanque en doublette  
Roc Café · Puycelsi  
organisé par la Pétanque Salvagnacoise

### Dimanche 13

Brunch lecture  
10h30 · Bibliothèque · Salvagnac

### Lundi 14

Marché Gourmand

### Jeudi 17 et Vendredi 28

Le Temps de Dire 2015  
 > 17 sept. à 20h30 **Veillée au jardin du château** en compagnie de deux conteurs de RaconTarn  
 > 18 sept. **collectage des histoires** à la bibliothèque · Salvagnac



### Dimanche 20

Vide grenier  
organisé par AMIS

### Vendredi 25

Rencontre avec un auteur invité  
du 1<sup>er</sup> Festival « LISLE NOIR »  
18h · Bibliothèque · Salvagnac

## OCTOBRE

### Samedi 3

Double Hapax - Concert Rock-Slam  
avec Kestekop & Jikabo  
Repas spectacle  
19h30 · le Galetas · Salvagnac  
organisé par Places en fête

### Mardi 6

Échange sur les bienfaits  
de l'activité physique après 60 ans  
animé par le Pr Daniel Rivière  
et Mme Ludivine Ruffel (réseau  
EFFORMIP)

14h30 · Salle du Billard · Salvagnac  
 > Atelier gym douce/marche  
et équilibre

> 16h30 : clôture de la rencontre  
autour d'un verre

### Dimanche 11

Brunch lecture  
10h30 · bibliothèque · Salvagnac

### Dimanche 18

Concours de belote  
21h · Salle du Billard · Salvagnac

### Dimanche 18

Thé dansant  
avec l'orchestre Domingo  
14h · Salle omnisport · Salvagnac

### Samedi 24

Fritüür - Chorale traditionnelle  
post-végétaline  
Repas spectacle  
19h30 · le Galetas · Salvagnac  
organisé par Places en fête

### Dimanche 25

Concours de belote  
21h · Salle du Billard · Salvagnac

## NOVEMBRE

### Dimanche 1

Concours de belote 21h · salle du billard

### Dimanche 8

Concours de belote 21h · salle du billard

### Dimanche 15

Concours de belote 21h · salle du billard

### Dimanche 15

Brunch lecture  
10h30 · Bibliothèque · Salvagnac

### Dimanche 15

Thé dansant avec Sandrine Tarayre  
14h · Salle omnisport · Salvagnac

### Samedi 21

Projection « Sur les chemins  
d'Acratie »  
un film de F. Arnoult & J. Pillet  
+ Lecture « La Retirada & l'exil »  
par J. E. Roturier  
Repas projection  
19h30 · le Galetas · Salvagnac  
organisé par Places en fête

### Dimanche 22

Concours de belote  
21h - salle du billard

### Dimanche 29

Concours de belote  
21h - salle du billard

## DECEMBRE

### Samedi 12

Motus  
Farce symphonique muette  
de Carlos Nogaledo  
Repas spectacle tout public  
à partir de 6 ans  
19h30 · le Galetas · Salvagnac  
organisé par Places en fête

### Dimanche 6

Concours de belote 21h · salle du billard

### Dimanche 13

Brunch lecture  
10h30 · Bibliothèque · Salvagnac

### Dimanche 13

Marché de Noël au profit du CCAS  
10h à 13h avec le père Noël dans sa  
calèche

### Dimanche 13

Concours de belote 21h · salle du billard

### Dimanche 20

Concours de belote 21h · salle du billard

### Dimanche 20

Thé dansant avec Sébastien Casta-  
gné  
14h · Salle omnisport · Salvagnac

### Dimanche 27

Concours de belote 21h · salle du billard

**Ils ont vu le jour**

- > SEGUIN Sacha Adrien le 26 juin 2015
- > AFKIR Wael né le 22 juillet 2015

**Ils se sont unis**

- > TORRIJOS Aurélie et PRUVOST Julien, le 25 juillet 2015
- > DUCÉL Isabelle et DUFAILY Franck le 08 août 2015
- > MEAUX Gabrielle et CABROL Lionel le 22 août 2015
- > VIDOTTO Thérèse et NOURDIN Pascal le 22 août 2015

**Ils nous ont quittés**

- > THOMAS Hubert le 06 mai 2015
- > MEREL Yves le 08 mai 2015
- > AGUIRRE Marcel le 17 mai 2015
- > CAVALIER Hélène le 18 juin 2015
- > LEFEBVRE Paulette Veuve D'HALLUIN le 23 mai 2015
- > BOULZE Yvan le 24 juin 2015
- > MALBERT Gillette Veuve FAGET le 15 juillet 2015
- > BORIES Camille Veuve VALETTE le 26 juillet 2015

**PERMANENCES  
DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

Tél : 05 63 33 50 18 / Fax : 05 63 33 57 73  
E-mail : mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Changement depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015,  
ouvert le 1<sup>er</sup> samedi du mois uniquement (sauf en août)

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00	Fermé au public
Samedi	9h00 - 12h00 Uniquement le 1 <sup>er</sup> samedi du mois	Fermé

**CABINET D'INFIRMIÈRES**

Tél : 05 63 40 55 33

Horaires secrétariat	Matin	Après midi
Lundi	9h15 - 13h15	
Mardi	9h15 - 13h15	13h45 - 17h15
Jeudi	9h15 - 13h15	13h45 - 17h15
Vendredi	9h15 - 14h15	

**HORAIRES DE LA POSTE**

05 63 33 51 61

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé	13h30 - 16h30
Mardi	Fermé	13h30 - 16h30
Mercredi	9h30 - 12h00	13h30 - 16h30
Jeudi	Fermé	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermé	13h30 - 16h30

**Levée du courrier**

> En semaine à 14h15                      > Le samedi à 10h30  
Une boîte aux lettres est à votre disposition Place de la Mairie, au début des Allées Jean Jaurès.

**HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE**

05 63 40 59 02

Mercredi.....10h00 - 12h00 et 14h30 - 16h30  
Vendredi.....16h30 - 18h30  
Samedi et dimanche.....10h00 - 12h00

**SERVICE MINICAR DE SALVAGNAC**

Tarifs Aller-Retour au 01-08-2014

Marché de Salvagnac : Tous les mercredis matin (6 €)

Marché de Rabastens : Tous les samedis matin (8 €)

Marché de Gaillac : Tous les vendredis matin (10 €)

Transport à la demande (18 places maximum) :

Forfait moins de 30 km : 60 €

Forfait plus de 30 km : 1,70 € le km

Forfait plus de 30 km après 22 heures : 2,30 € le km

Heure d'attente : 15 € de l'heure à partir de la 3<sup>e</sup> heure  
(toute heure commencée sera due)

Contact M.Dalbis n tel 05 63 33 51 3

**OBJETS TROUVES**

Nous avons recueilli en mairie des objets trouvés récemment. Si vous souhaitez les récupérer, merci de vous présenter au secrétariat en nous décrivant l'objet, nous vous le remettons contre signature. Faute de quoi, au bout d'un an et un jour, l'objet sera considéré comme n'appartenant à personne.

**MARCHÉS**

Mercredi matin..... marché traditionnel

Vendredi matin..... Boucher et fromager sur les Allées

Dimanche matin..... boucher

**CENTRE DE SECOURS DE SALVAGNAC**

05 63 40 57 23

**AIDE-MENAGERE**

Madame RIEUGNIE Liliane, Responsable de secteur des aides à domicile (ASAD), vous reçoit dans la grande Salle de l'Espace Caraven Cachin, le lundi de 8h à 10h, le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h.

Par téléphone au 05 63 57 32 58 ou 06 37 48 26 67.

Par mail : [asad.salvagnac@orange.fr](mailto:asad.salvagnac@orange.fr).

**M.S.A. DU TARN**

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.

Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

**CABINET MÉDICAL**

Le Docteur Jacques SIRUGUE consulte sur rendez-vous tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 17h à 19h (Secrétariat ouvert le matin au 05 63 33 52 50). Le cabinet est fermé le mercredi après midi et certains samedi matin.

Vous pouvez joindre un médecin de garde de 20h à 8h ainsi que les weekends et les jours fériés au numéro 3966.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VÈRE-GRÉSIGNE ET PAYS SALVAGNACOIS**

Permanence au bureau du Lac des Tasconis/Sourigous jeudi et vendredi de 9h30 à 17h

Tél : 05 63 33 57 89 · [communaute.salvagnac@orange.fr](mailto:communaute.salvagnac@orange.fr)

Bureau à Castelnaud

Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Tél : 05 63 81 48 15 · [ccvg81@gmail.com](mailto:ccvg81@gmail.com)

- > s'adresser à eux pour tous renseignements/réclamations sur les ordures ménagères et le tri sélectif
- > s'adresser à eux (service SPANC) pour l'assainissement autonome, installation nouvelle ou mise aux normes

**RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)**

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

**CHAMBRE DE COMMERCE**

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

**PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC**

Maison du Conseil Général

Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81

Lieu et horaires des permanences.

Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil

Lisle sur Tarn - mardi, jeudi -7 rue Chambre de l'Edit

**HORAIRES DE L' OFFICE DE TOURISME**

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h, le dimanche de 10h à 12h30

05 63 33 57 84 - [salvagnac@tourisme-vignoble-bastides.com](mailto:salvagnac@tourisme-vignoble-bastides.com)

[www.tourisme-vignoble-bastides.com](http://www.tourisme-vignoble-bastides.com)

**GENDARMERIE NATIONALE**

Planning des brigades.

Communauté de brigades de Rabastens

La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ;

le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Tel : 05 63 33 68 15.

[cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ;

le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Tel. 05 63 33 68 30.

La brigade de Salvagnac est ouverte

le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

**RESEAU TRANSPORT REGIONAL - HORAIRES DES CARS  
LIGNE 921 – MONTAUBAN ALBI**

Six fois par jour en semaine et deux fois le dimanche, des rotations de bus permettent de se rendre à Montauban ou Albi à partir de l'embranchement RD999 / route de Saint Pierre (Abri bus).

[www.ter-sncf.com/Region/midi\\_pyrenees/gare/montauban.aspx](http://www.ter-sncf.com/Region/midi_pyrenees/gare/montauban.aspx)





**Sam 29 août**

Cinéma en plein air à Salvagnac  
proposé par *Lumen&Co*

# La Guerre des boutons

**21h30 · Jardin du couvent**  
(sous la halle de la mairie en cas de pluie)